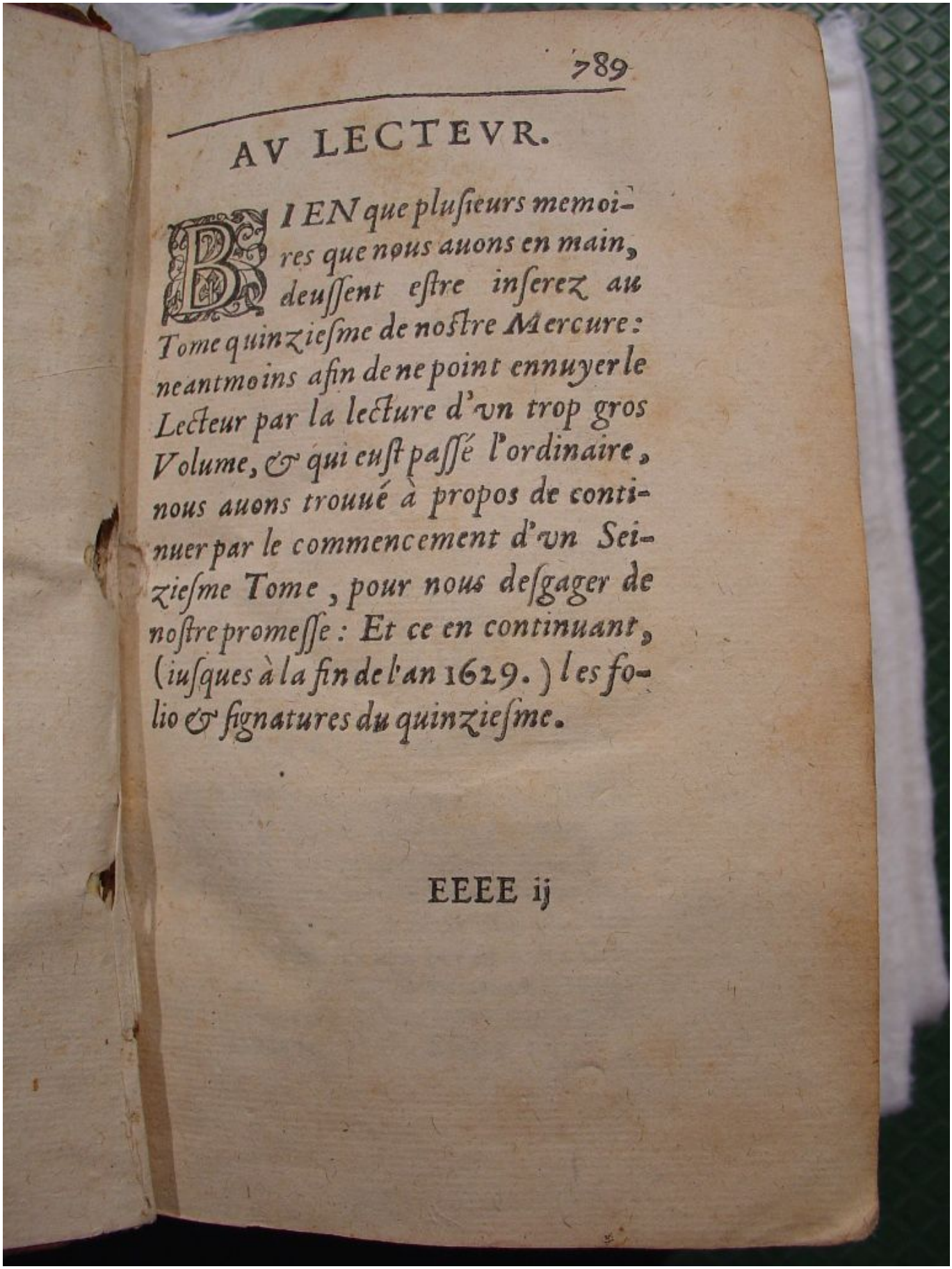
Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1629_0789.jpg

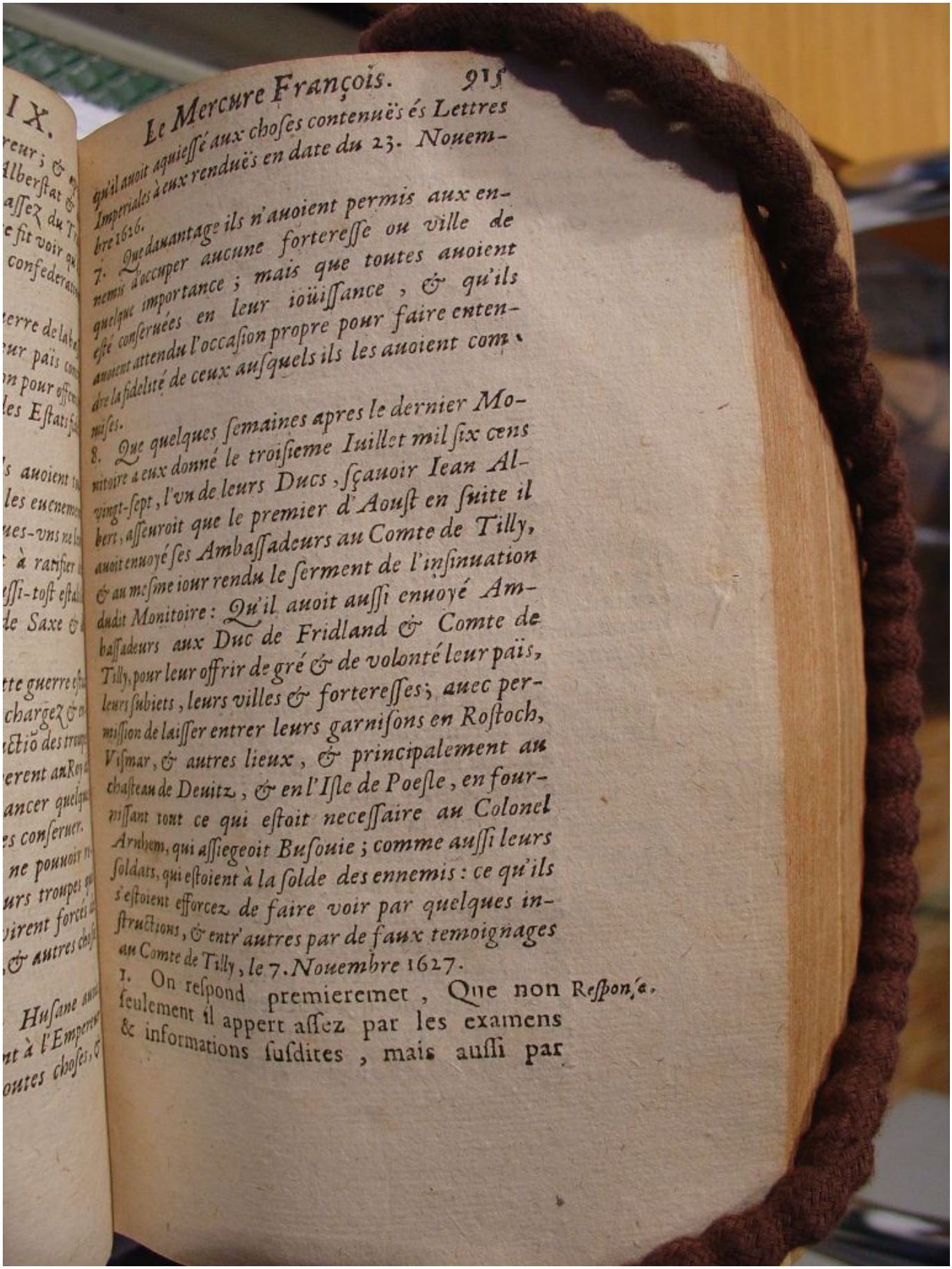


AV LECTEVR.

BIEN que plusieurs memoires que nous auons en main, deussent estre inserez au Tome quinziesme de nostre Mercure: neantmoins afin de ne point ennuyer le Lecteur par la lecture d'vn trop gros Volume, & qui eust passé l'ordinaire, nous auons trouué à propos de continuer par le commencement d'vn Seiziesme Tome, pour nous desgager de nostre promesse: Et ce en continuant, (iusques à la fin de l'an 1629.) les folio & signatures du quinziesme.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1629_0949_915.jpg



qu'il auoit aquiescé aux choſes contenuës és Lettres Imperiales à eux renduës en date du 23. Nouembre 1626.

7. Que dauantage ils n'auoient permis aux ennemis d'occuper aucune fortereſſe ou ville de quelque importance ; mais que toutes auoient eſté conſeruées en leur ioüiſſance, & qu'ils auoient attendu l'occaſion propre pour faire entendre la fidelité de ceux auſquels ils les auoient commiſes.

8. Que quelques ſemaines apres le dernier Monitoire à eux donné le troiſieme Iuillet mil ſix cens vingt-ſept, l'vn de leurs Ducs, ſçauoir Iean Albert, aſſeuroit que le premier d'Aouſt en ſuite il auoit enuoyé ſes Ambaſſadeurs au Comte de Tilly, & au meſme iour rendu le ſerment de l'inſinuation dudit Monitoire : Qu'il auoit auſſi enuoyé Ambaſſadeurs aux Duc de Fridland & Comte de Tilly, pour leur offrir de gré & de volonté leur païs, leurs ſubiets, leurs villes & fortereſſes ; auec permiſſion de laiſſer entrer leurs garniſons en Roſtoch, Viſmar, & autres lieux, & principalement au chaſteau de Deuitz, & en l'Iſle de Poeſle, en fourniſſant tout ce qui eſtoit neceſſaire au Colonel Arnhem, qui aſſiegeoit Buſouie ; comme auſſi leurs ſoldats, qui eſtoient à la ſolde des ennemis : ce qu'ils s'eſtoient efforcez de faire voir par quelques inſtructions, & entr'autres par de faux temoignages au Comte de Tilly, le 7. Nouembre 1627.

1. On reſpond premierement, Que non Reſpon. à. ſeulement il appert aſſez par les examens & informations ſuſdites, mais auſſi par

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1629_0790.jpg



LE SEIZIESME
TOME DV

MERCVRE FRANÇOIS:

OV,

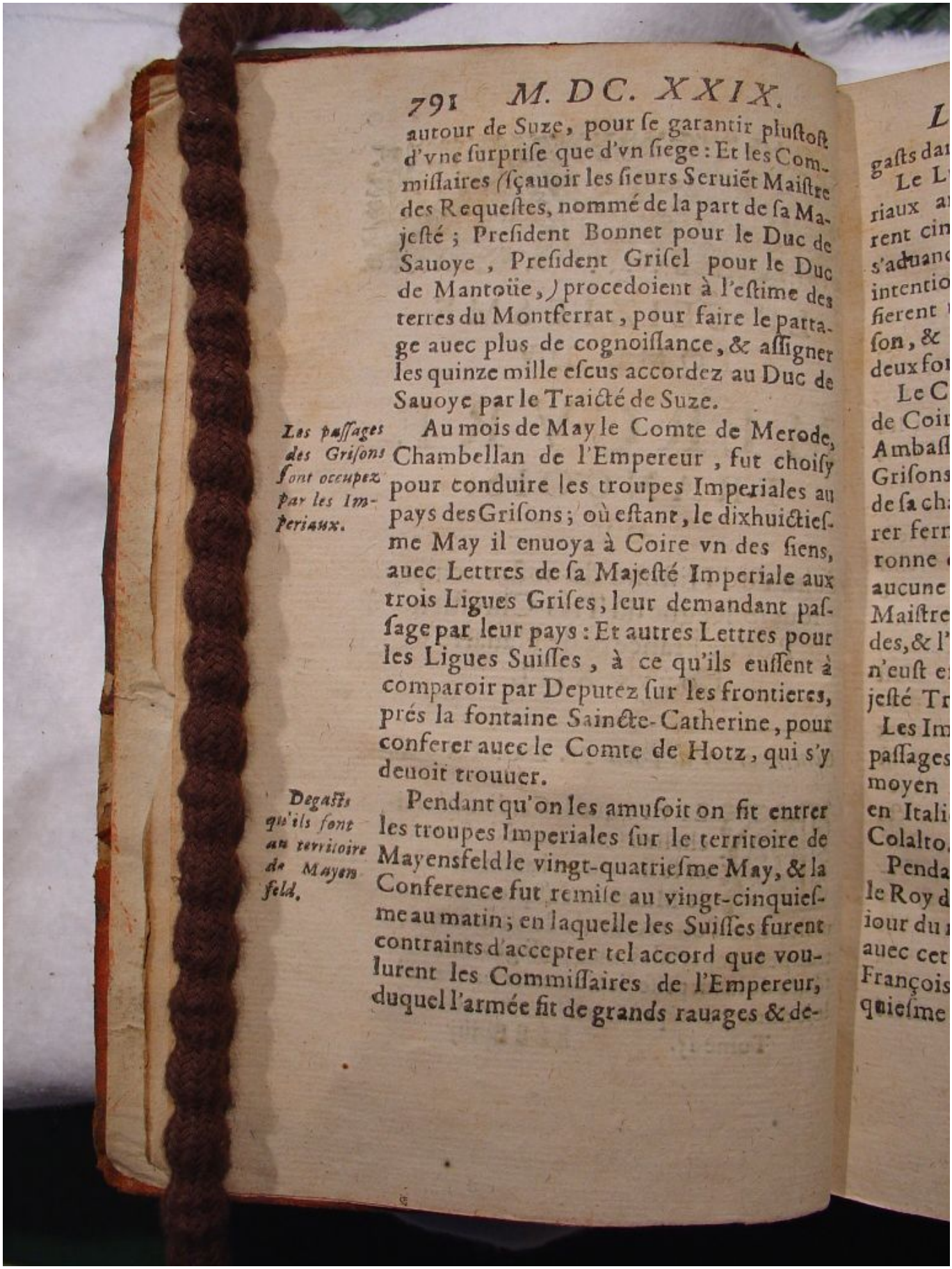
Suite de l'Hiſtoire de noſtre temps, ſous le Regne du Tres-Chreſtien Roy de France & de Nauarre LOVYS XIII.

Continuation de l'An M. DC. XXIX.

DEPVIS que le Cardinal de Richelieu ſe fut retiré de Suze, il ne ſe fit rien en l'affaire du Duc de Mantoüe iuſques aux nouuelles que l'on receut de la deſcente des troupes Imperiales aux paſſages des Griſõs, & de la ſurpriſe de Coire: car on trauailloit durant ce tẽps à faire les retranchemẽs

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1629_0791.jpg



autour de Suze, pour se garantir plustost d'vne surprise que d'vn siege : Et les Commissaires (sçauoir les sieurs Seruiẽt Maistre des Requestes, nommé de la part de sa Majesté ; President Bonnet pour le Duc de Sauoye, President Grisel pour le Duc de Mantoüe,) procedoient à l'estime des terres du Montferrat, pour faire le partage auec plus de cognoissance, & assigner les quinze mille escus accordez au Duc de Sauoye par le Traicté de Suze.

Les passages des Grisons sont occupez par les Imperiaux.

Au mois de May le Comte de Merode, Chambellan de l'Empereur, fut choisy pour conduire les troupes Imperiales au pays des Grisons ; où estant, le dixhuictiesme May il enuoya à Coire vn des siens, auec Lettres de sa Majesté Imperiale aux trois Ligues Grises, leur demandant passage par leur pays : Et autres Lettres pour les Ligues Suisses, à ce qu'ils eussent à comparoir par Deputez sur les frontieres, prés la fontaine Saincte-Catherine, pour conferer auec le Comte de Hotz, qui s'y deuoit trouuer.

Degasts qu'ils font au territoire de Mayenfeld.

Pendant qu'on les amusoit on fit entrer les troupes Imperiales sur le territoire de Mayensfeld le vingt-quatriesme May, & la Conference fut remise au vingt-cinquiesme au matin ; en laquelle les Suisses furent contraints d'accepter tel accord que voulurent les Commissaires de l'Empereur, duquel l'armée fit de grands rauages & de-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1629_1001_967.jpg

chargez de tuer les gardes de la porte, les asseurent cette secourus d autres soldats qui s'adsemparent dans des Chariots, ce que n'ayant eſté fait aſſez promptement, ceſte entrepriſe a eſté en fumee.

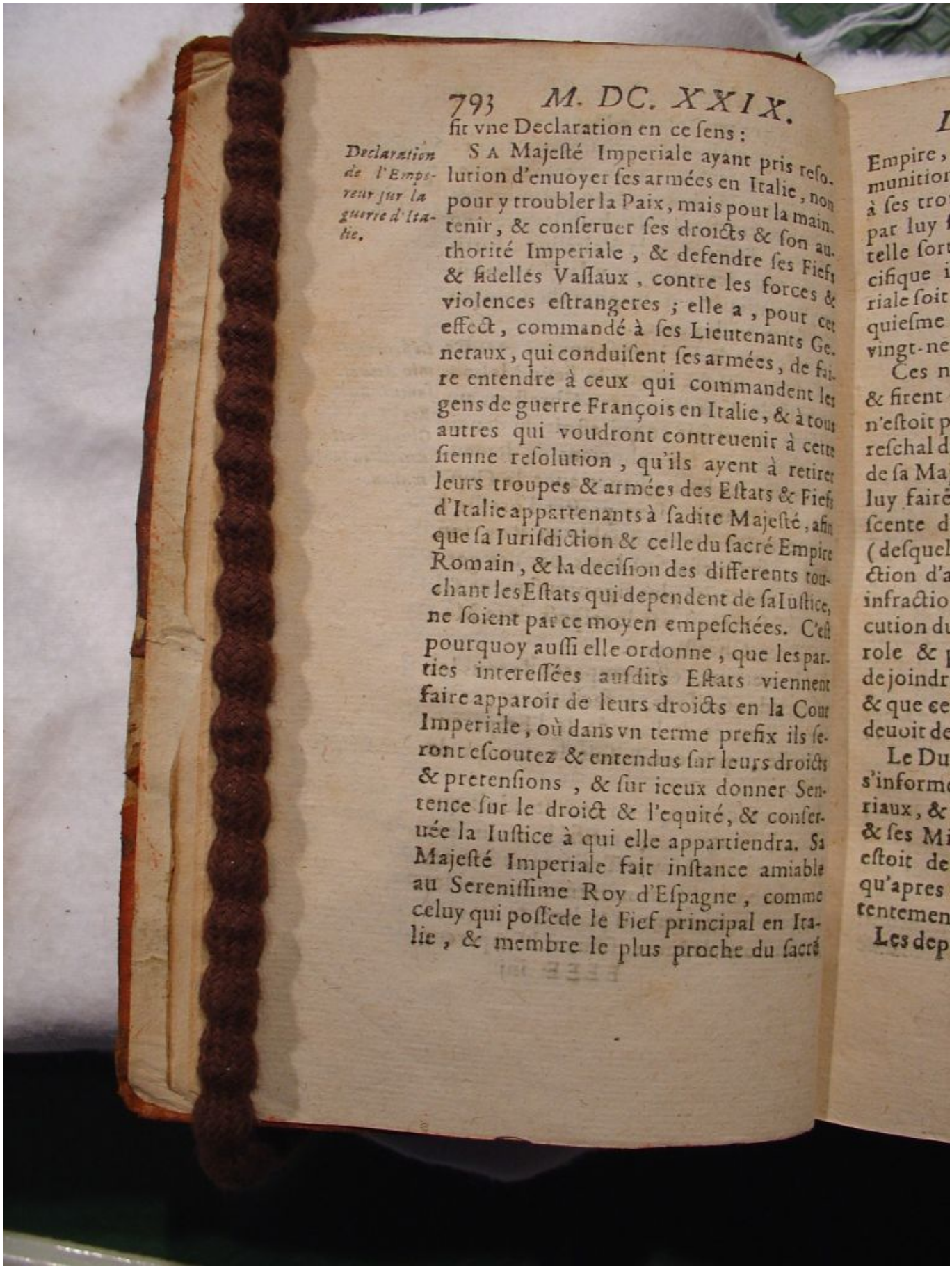
Ces entrepriſes Hollandoiſes ſe continuent auec trop de violence, pour auoir grand cours. Car l'Empereur aduerty de ce trouble, fut ſollicité d'y remedier par les Princes de la ligue Catholique, intereſſez aux ruines & dommages que l'Electeur de Cologne en ſouffroit en ſes pays. Affin donc d'empeſcher l'accroiſſement des proſperitez Hollandoiſes en l'Empire, qui pretendoient eſtendre leurs courſes iuſques à Francfort, & de là ſe mettre au Palatinat du Rhin, pour faire naiſtre vn nouueau trouble en Allemagne, ſa Majeſté Imperiale voulant rompre leur deſſein, & ſe doutant que le Comte de Hannau les vouloit fauoriſer; & que pour ce ſujet il auoit refuſé de receuoir garniſō Imperiale en ſa ville de Hannau, il y enuoya des troupes, qui ſe ſaiſirent de toutes les aduenuës d'icelle ville. Ce que voyant le Comte, il eſcriuit à ſadite Majeſté, la priant de deliurer ſa ville du Siege: auquel l'Empereur fit reſponce, que par ſes lettres elle auoit aſſez cogneu la raiſon, pourquoy par ordre de Doſſa Commiſſaire Imperial, ſa ville de Hannau eſtoit aſſiegee, & toutes ſes aduenuës ſaiſies en telle ſorte, que nul ne pouuoit entrer ne ſortir: Qu'il ſe plaignoit, que les ſoldats n'vſans de la diſci-

La ville de Hannau aſſiegee par les Imperiaux.

Ce qu'eſcriuit l'Empereur au Cōte de Hannau.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1629_0793.jpg



fit vne Declaration en ce ſens :

Declaration de l'Empereur ſur la guerre d'Italie.

SA Majeſté Imperiale ayant pris reſolution d'enuoyer ſes armées en Italie, non pour y troubler la Paix, mais pour la maintenir, & conſeruer ſes droicts & ſon authorité Imperiale, & defendre ſes Fiefs & fidelles Vaſſaux, contre les forces & violences eſtrangeres ; elle a, pour cet effect, commandé à ſes Lieutenants Generaux, qui conduiſent ſes armées, de faire entendre à ceux qui commandent les gens de guerre François en Italie, & à tous autres qui voudront contreuenir à cette ſienne reſolution, qu'ils ayent à retirer leurs troupes & armées des Eſtats & Fiefs d'Italie appartenants à ſadite Majeſté, afin que ſa Iuriſdiction & celle du ſacré Empire Romain, & la deciſion des differents touchant les Eſtats qui dependent de ſa Iuſtice, ne ſoient par ce moyen empeſchées. C'eſt pourquoy auſſi elle ordonne, que les parties intereſſées auſdits Eſtats viennent faire apparoir de leurs droicts en la Cour Imperiale, où dans vn terme prefix ils ſeront eſcoutez & entendus ſur leurs droicts & pretenſions, & ſur iceux donner Sentence ſur le droict & l'equité, & conſeruée la Iuſtice à qui elle appartiendra. Sa Majeſté Imperiale fait inſtance amiable au Sereniſſime Roy d'Eſpagne, comme celuy qui poſſede le Fief principal en Italie, & membre le plus proche du ſacré

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1629_0794.jpg

Empire, à ce qu'il face pouruoir de viures, munitions, & autres choſes neceſſaires à ſes troupes Imperiales, ſelon les offres par luy faites de le ſecourir & ayder en telle ſorte, que l'effect de la iuſte & pacifique intention de ſa Majeſté Imperiale ſoit obtenu. Donné à Vienne le cinquieſme iour de Iuin, l'an mil ſix cents vingt-neuf.

Le Mareſchal de Crequi ſomme le Duc de Sauoye de ſe declarer.

Ces nouuelles ſurprirent fort le Roy, & firent bien iuger que l'affaire d'Italie n'eſtoit pas accommodée. Surquoy le Mareſchal de Crequi receut commandement de ſa Majeſté d'aller vers le Duc de Sauoye, luy faire entendre de ſa part, que la deſcente des troupes Imperiales en Italie (deſquelles elle ne faiſoit nulle diſtinction d'auec celles d'Eſpagne) eſtoit vne infraction au Traicté de Suze, pour l'execution duquel le Duc eſtoit obligé de parole & par eſcrit, & pour ſes intereſts, de joindre ſes armes à celles de ſa Majeſté, & que cette deſcente eſtant ſuruenuë, il ſe deuoit declarer.

Ses reſponſes.

Le Duc de Sauoye demande temps pour s'informer de cette deſcente des Imperiaux, & pour depeſcher vers l'Empereur & ſes Miniſtres, afin d'apprendre ce qui eſtoit de leurs intentions, promettant qu'apres qu'il ſeroit inſtruit, donner contentement au Roy.

Les depeſches de ſa Majeſté au Mareſ-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1629_0796.jpg

Au contraire, le Roy declara qu'il n'auoit eu autre intention, que de secourir son allié, & qu'il n'estoit pas raisonnable que l'Empereur eust en depost des Estats, dont il tesmoignoit vouloir auoir la proprieté par la force des armes : Qu'estant mesme interessé comme partie, & du Chef de l'Imperatrice sa femme, il n'en pouuoit estre iuge ; Et que le Duc de Mantoüe estant le successeur legitime, tant de son Chef, que de la Princesse sa belle-fille, l'Empereur ne pouuoit luy oster cette possession sous pretexte d'vn depost.

Iustes intentions du Roy, de secourir seulement son allié.

Le Marquis de Spinola, (qui estoit attédu auec impatience par les Imperiaux, Espagnols & Sauoyards,) arriua à Gennes au mois de Iuillet, auec l'Abbé Scaglia, que le Duc de Sauoye auoit enuoyé en Espagne pour traitter, disoit-on, la guerre qui est arriuée depuis. Et pendant son sejour à Gennes, il rasseura au Roy d'Espagne les volontez de ceux de la Seigneurie, qui estoient fort esbranslez ; & fut le plus signalé seruice qu'il luy ayt rendu en Italie.

Arriuée du Marquis Spinola à Gennes.

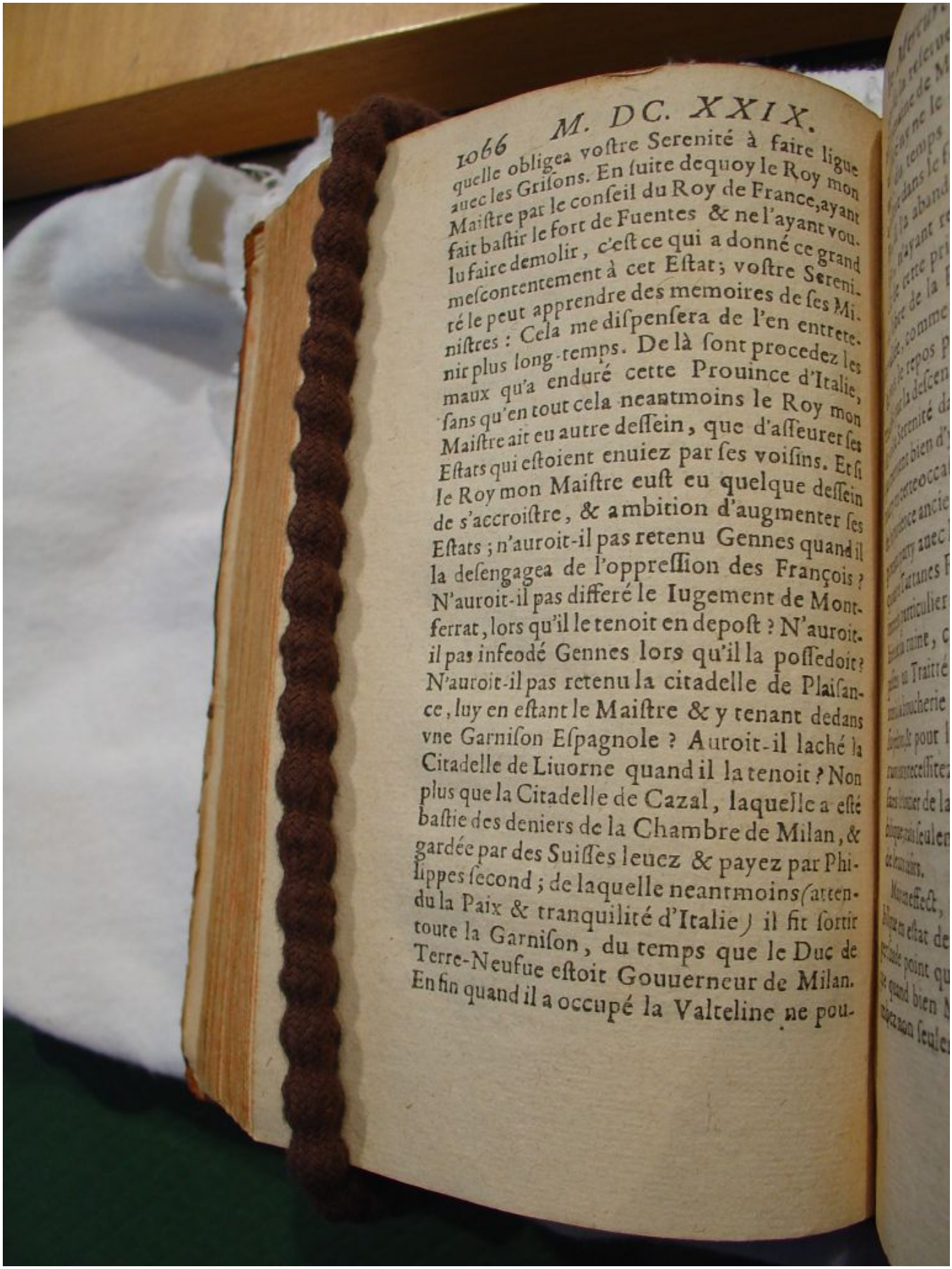
Gaigne les volontez de la Seigneurie au Roy d'Espagne.

Il trouua quelques troupes dans l'Estat de Milan, en fit venir de nouuelles ; pourueut auec grand soin à faire amas de bleds, qu'il faisoit venir de Sicile & de Naples ; mesnageoit l'argent qu'il auoit apporté d'Espagne, disant que le Roy son maistre vouloit la paix ; Que luy-mesme la desiroit passionnement pour ses propres interests ;

Pourueoit aux munitions de bleds & mesnage ses finances.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

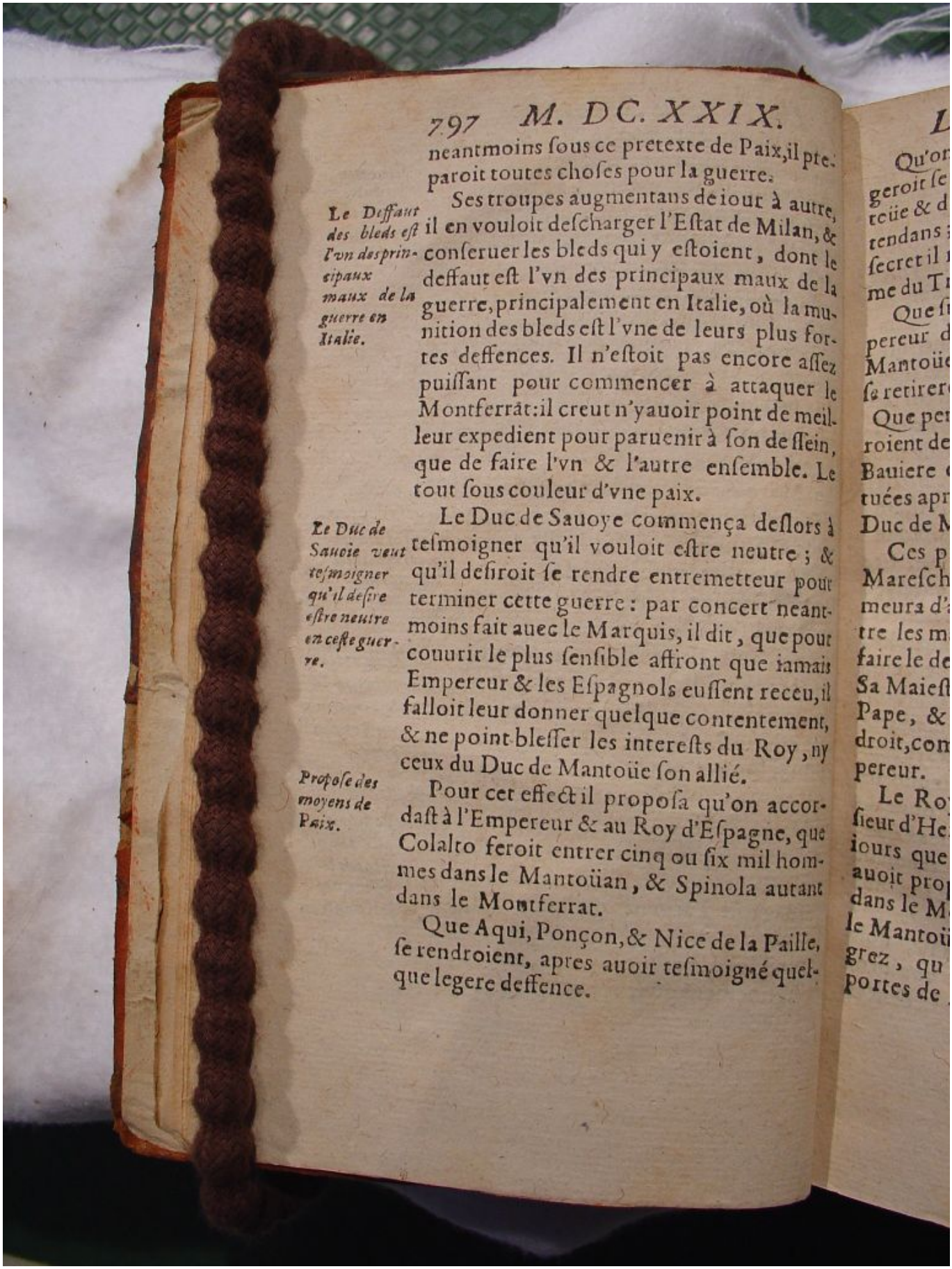
1629_1100_1066.jpg



quelle obligea voſtre Serenité à faire ligue avec les Griſons. En ſuite dequoy le Roy mon Maiſtre par le conſeil du Roy de France, ayant fait baſtir le fort de Fuentes & ne l'ayant voulu faire demolir, c'eſt ce qui a donné ce grand meſcontentement à cet Eſtat; voſtre Serenité le peut apprendre des memoires de ſes Miniſtres: Cela me diſpenſera de l'en entretenir plus long-temps. De là ſont procedez les maux qu'a enduré cette Prouince d'Italie, ſans qu'en tout cela neantmoins le Roy mon Maiſtre ait eu autre deſſein, que d'aſſeurer ſes Eſtats qui eſtoient enuiez par ſes voiſins. Et ſi le Roy mon Maiſtre euſt eu quelque deſſein de s'accroiſtre, & ambition d'augmenter ſes Eſtats; n'auroit-il pas retenu Gennes quand il la deſengagea de l'oppreſſion des François? N'auroit-il pas differé le Iugement de Montferrat, lors qu'il le tenoit en depoſt? N'auroit-il pas infeodé Gennes lors qu'il la poſſedoit? N'auroit-il pas retenu la citadelle de Plaiſance, luy en eſtant le Maiſtre & y tenant dedans vne Garniſon Eſpagnole? Auroit-il laché la Citadelle de Liuorne quand il la tenoit? Non plus que la Citadelle de Cazal, laquelle a eſté baſtie des deniers de la Chambre de Milan, & gardée par des Suiſſes leuez & payez par Philippes ſecond; de laquelle neantmoins (attendu la Paix & tranquilité d'Italie) il fit ſortir toute la Garniſon, du temps que le Duc de Terre-Neufue eſtoit Gouuerneur de Milan. Enfin quand il a occupé la Valteline ne pou-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1629_0797.jpg



neantmoins sous ce pretexte de Paix, il preparoit toutes choses pour la guerre.

Le Deffaut des bleds est l'vn des principaux maux de la guerre en Italie.

Ses troupes augmentans de iour à autre, il en vouloit descharger l'Estat de Milan, & conseruer les bleds qui y estoient, dont le deffaut est l'vn des principaux maux de la guerre, principalement en Italie, où la munition des bleds est l'vne de leurs plus fortes deffences. Il n'estoit pas encore assez puissant pour commencer à attaquer le Montferrat: il creut n'y auoir point de meilleur expedient pour paruenir à son dessein, que de faire l'vn & l'autre ensemble. Le tout sous couleur d'vne paix.

Le Duc de Sauoie veut tesmoigner qu'il desire estre neutre en ceste guerre.

Le Duc de Sauoye commença dessors à tesmoigner qu'il vouloit estre neutre; & qu'il desiroit se rendre entremetteur pour terminer cette guerre: par concert neantmoins fait auec le Marquis, il dit, que pour couurir le plus sensible affront que iamais Empereur & les Espagnols eussent receu, il falloit leur donner quelque contentement, & ne point blesser les interests du Roy, ny ceux du Duc de Mantoüe son allié.

Propose des moyens de Paix.

Pour cet effect il proposa qu'on accordast à l'Empereur & au Roy d'Espagne, que Colalto feroit entrer cinq ou six mil hommes dans le Mantoüan, & Spinola autant dans le Montferrat.

Que Aqui, Ponçon, & Nice de la Paille, se rendroient, apres auoir tesmoigné quelque legere deffence.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan